



Constructyts

Votre partenaire compétences

FNE-Formation 2024





Consignes pour le bon déroulement de cette présentation

1

Coupez votre micro et votre caméra pour éviter les interférences et les mauvaises surprises



2

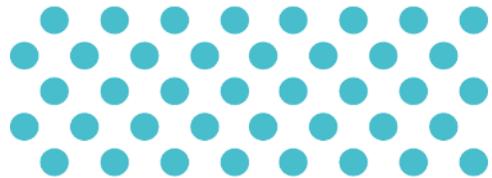
Si vous intervenez, activez votre micro et votre caméra





01. Cadrage

02. Axes prioritaires

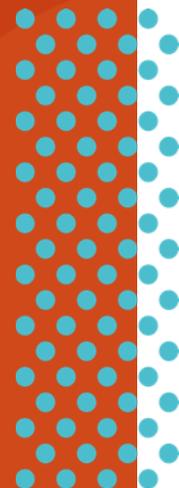


03. Dépôt du dossier de demande de subvention

04. Traitement de la facturation

01

Cadrage





01 Historique

Le FNE-Formation 2024



2021/2022

- AP/APLD
- Mutation et/ou reprise d'activité
- Difficultés économiques



2023

- Transition écologique
- Transition numérique
- Grands évènements



2024

- Transition écologique
- Transition numérique resserré



Crise sanitaire et reprise économique

- Fin de la situation d'urgence

Nouveaux enjeux

- Accompagnement aux mutations économiques





01 Contexte et enveloppe 2024

FNE 2024 – Poursuite du dispositif

Dans un contexte de réduction globale de l'enveloppe* de 64%, Constructys affiche une dotation 2024 en baisse de 40% par rapport à sa dotation 2023.

Axes de l'instruction FNE-Formation 2024

- la transition écologique
- la transition numérique
- la transition alimentaire et agricole
- **+ La transition démographique**

Budget de
11,4 M€




Constructys
Votre partenaire compétences

**Le FNE-formation 2024 s'inscrit dans le plan de réduction budgétaire général. L'enveloppe FNE-formation attribuée aux OPCO pour 2024 s'élève à 96 M€ au lieu des 273 M€ prévus et votés en loi de finances initialement.*



01 Calendrier d'engagement



Modification par rapport à 2023

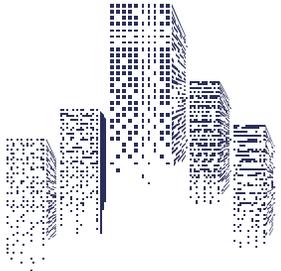
Financement de la formation limitée à 12 mois à compter de la date de début de formation et dans la limite de la période de réalisation prévue dans le calendrier



01 Eligibilité

Les salariés éligibles

Tous les salariés sont éligibles **hormis les salariés en alternance** (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et ceux appelés à quitter l'entreprise dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi ou d'une rupture conventionnelle collective.



Les entreprises éligibles

Les entreprises :

- exerçant une activité économique
- et dont les projets de formation à destination de leurs salariés s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement des transitions écologique et numérique.

L'entreprise ne doit pas être en difficulté ou l'avoir été avant le 31/12/2019 et l'être devenu entre le 01/01/2020 et le 30/12/2021

Les actions de formation

Le parcours de formation doit répondre à l'objectif professionnel du salarié et être partagé avec l'entreprise. Le parcours intègre outre les séquences de sensibilisation à la thématique et de formation, un positionnement pédagogique précis, une évaluation et un accompagnement du salarié qui suit la formation.

01 Prise en charge FNE-Formation 2024*

Par catégorie et taille* d'entreprise

Petite ents : Moins de 50 salariés
(dont CA -10 millions)

70%

Moyenne ents : Moins de 250 salariés
(dont CA -43 millions)

60%

Grande entreprise :
qui ne rentre pas dans les cas 1 et 2

50%

**La taille de l'entreprise s'apprécie
au SIREN*

Critères de prise en charge (base de calcul)

50€/h

Coûts
pédagogiques

13€/h

Rémunérations

Réels

Frais annexes

Cofinancements OPCO possibles en fonction de la
branche professionnelle et de la taille de l'entreprise

Aucun autre financement public n'est possible



Exemples formations réalisées en 2024

Bâtiment < 50 salariés

Projet

Durée formation : 7 h

Coût pédagogique : 420 € HT soit 60€/h

Rémunérations chargées : 105 soit 15€/h

Frais annexes : 450 €

Taux d'intervention FNE : 70% (base calcul : 50€/h)

Complément OPCO : max 24€/h CP + 13€/h Rém

Prise en charge

Coûts pédagogiques : 350 € HT

- FNE : 245 € (50€ x 7h x 70%)
- Complément OPCO : 105 € (50€ x 7h x 30%)

Rémunérations : 91 €

- FNE : 63,70 € (13€ x 7h x 70%)
- Complément OPCO : 27,30 € (13€ x 7h x 30%)

Frais annexes : 315 €

- FNE : 450€ x 70%

Projet

Durée formation : 7 h

Coût pédagogique : 420 € HT soit 60€/h

Rémunérations chargées : 105 soit 15€/h

Frais annexes : 450 €

Taux d'intervention FNE : 60% (base calcul : 50€/h)

Complément OPCO : Budget annuel consommé

Prise en charge

Coûts pédagogique : 210 € HT

- FNE : 210 € (50€ x 7h x 60%)

Rémunérations : 54,60 €

- FNE : 54,60 € (13€ x 7h x 60%)

Frais annexes : 270 €

- FNE : 450€ x 60%

Bâtiment 50 à 250 salariés



Exemples formations réalisées en 2024

TP
< 11 salariés

Projet

Durée formation : 14 h

Coût pédagogique : 350 € HT soit 25 €/h

Rémunérations chargées : 105 € soit 25€/h

Frais annexes : 100 €

Taux d'intervention FNE : 70% (base calcul : 50€/h)

Complément OPCO : max 32€/h CP (dans la limite du budget annuel de 5000€ HT)

Prise en charge

Coûts pédagogiques : 350 € HT

- **FNE : 245 €** (25 € x 14h x 70%)
- **Complément OPCO : 105 €** (25€ x 14h x 30%)

Rémunérations : 182 €

- **FNE : 127.40 €** (13€ x 14h x 70%)
- **Complément OPCO : 54,60 €** (13€ x 14h x 30%)

Frais annexes : 70 €

- **FNE : 100€ x 70%**

TP 11 à 49
salariés

Projet

Durée formation : 14 h

Coût pédagogique : 350 € HT soit 25 €/h

Rémunérations chargées : 105 € soit 25€/h

Frais annexes : 100 €

Taux d'intervention FNE : 70% (base calcul : 50€/h)

Complément OPCO : max 32€/h CP (dans la limite du budget annuel de 5000€ HT)

Prise en charge

Coûts pédagogiques : 350 € HT

- **FNE : 245 €** (25 € x 14h x 70%)
- **Complément OPCO : 105 €** (25€ x 14h x 30%)

Rémunérations : 127,40 €

- **FNE : 127.40 €** (13€ x 14h x 70%)

Frais annexes : 70 €

- **FNE : 100€ x 70%**

Négoce < à 50 salariés

Projet

Durée formation : 7 h

Coût pédagogique : 420 € HT soit 60€/h

Rémunérations chargées : 105 soit 15€/h

Frais annexes : 450 €

Taux d'intervention FNE : 70% (base calcul : 50€/h)

Complément OPCO : max 30€/h CP (dans la limite du budget annuel de 2000€ HT pour les < 11 salariés et de 6000€ HT pour les 11 à 49 salariés)

Prise en charge

Coûts pédagogiques : 350 € HT

- FNE : 245 € (50€ x 7h x 70%)
- Complément OPCO : 105 € (50€ x 7h x 30%)

Rémunérations : 91 €

- FNE : 63,70 € (13€ x 7h x 70%)

Frais annexes : 315 €

- FNE : 450€ x 70%

Grande Entreprise

Projet

Durée formation : 14 h

Coût pédagogique : 350 € HT soit 25 €/h

Rémunérations chargées : 105 € soit 25€/h

Frais annexes : 100 €

Taux d'intervention FNE : 50% (base calcul : 50€/h)

Prise en charge

Coûts pédagogiques : 175 € HT

- FNE : 175 € (25 € x 14h x 50%)

Rémunérations : 91 €

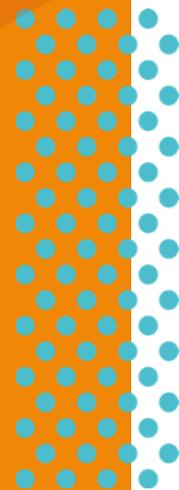
- FNE : 91 € (13€ x 14h x 50%)

Frais annexes : 50 €

- FNE : 100€ x 50%

02

Axes prioritaires





02 Transition écologique

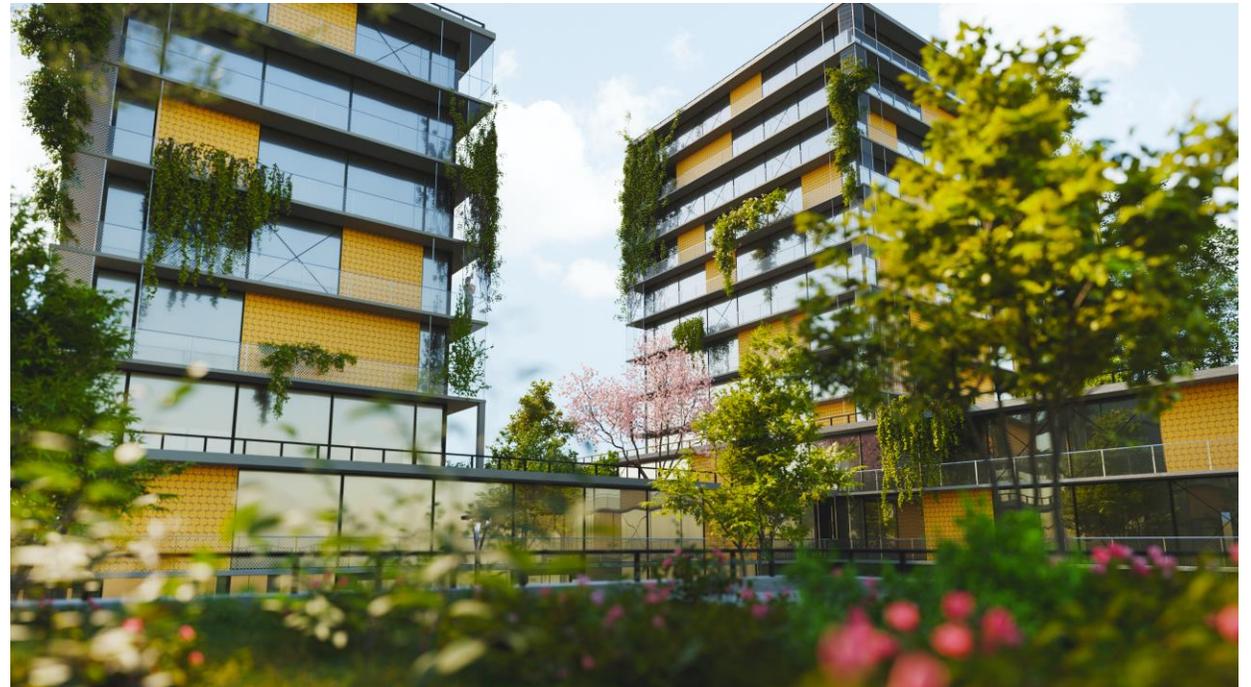
Exemples Constructyts (liste non exhaustive) :

- Isolation thermique par l'extérieur, connaissances techniques sur l'utilisation de nouveaux matériaux, l'enveloppe du bâti, gestion des déchets, l'installation de matériels performants, nouvelles modalités de travail (gestion durable des chantiers), ...
- Eco-conduite, rationalisation des taux de chargement, optimisation des trajets, utilisation des nouvelles technologies pour les véhicules électriques, ...



Ne sont pas éligibles :

- les formations obligatoires
- les formations en lien avec un contrat d'apprentissage
- les formations qui relèvent du dispositif FEEBAT (sauf Négoce et TP)
- les formations dites tertiaires ou métier
- les actions de sensibilisation non suivies d'un projet de formation éligible à la transition écologique (Fresque du climat).





02

Nouveaux outils de l'offre

EASY DIAG TE

40 questions pour évaluer votre maturité écologique



Commercez votre diagnostic



Diagnostic de transition écologique

- Questions génériques
- Maitrise énergétique
- Gestion des déchets
- Utilisation des ressources
- Préservation de la biodiversité
- Informations sur l'entreprise

ENTREPRISES DE LA CONSTRUCTION

RÉALISEZ VOTRE DIAGNOSTIC DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Une fois votre numéro de SIRET renseigné, complétez le questionnaire. Un conseiller Constructyts vous contactera pour vous proposer un plan d'action personnalisé.

SUIVANT >

Le présent site, son contenu et son nom de domaine sont la propriété exclusive de CONSTRUCTYTS, Opérateur de compétences. Reportez-vous à nos [Mentions légales](#), et notre [Politique de confidentialité des données](#).



02 Transition numérique



Ne sont pas éligibles :

- Les formations bureautiques : traitement de texte, tableur, les logiciels de comptabilité et de gestion (CRM, chantier, facturation, SAV, ERP...), etc ...
- Les formations visant à lutter contre l'illectronisme
- Les formations favorisant la digitalisation des tâches et des activités (marketing digital, communication digitale, digitalisation de la relation client, interaction avec de nombreux logiciel de gestion, ...)



Exemples de formations :

Intelligence Artificielle : Maîtrisez les concepts de l'IA et ses applications.

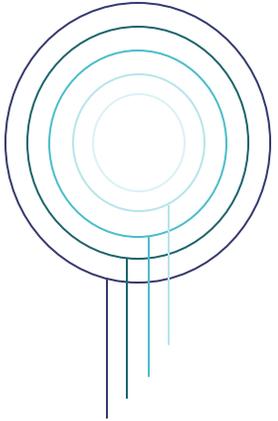
Internet des Objets (IoT) : Intégrez des capteurs connectés pour la collecte de données en temps réel.

Automatisation et Robotique : Découvrez comment les robots peuvent automatiser les tâches répétitives et dangereuses.

Building Information Modeling (BIM) : Apprenez à utiliser des logiciels BIM pour la modélisation et la gestion des projets.

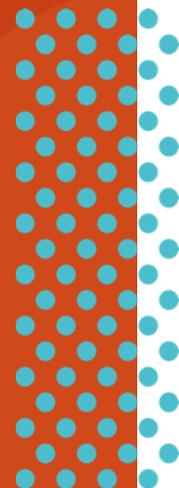
Machines à commande numérique

Sauvegarde des données et cybersécurité



03

Dépôt du dossier de demande de subvention



PIÈCES A JOINDRE A L'ENGAGEMENT



- 1** **Demande de subvention** signée par l'entreprise
La date de signature doit être supérieure à la date inscrite sur le devis et inférieure à la date de dépôt sur EGestion.
- 2** **Attestation sur l'honneur** signée par l'entreprise
La date de signature doit être supérieure à la date inscrite sur le devis et inférieure à la date de dépôt sur EGestion.
- 3** **Programme de formation** détaillé
- 4** **Devis** non signé
ou le relevé de dépenses prévisionnelles (en cas de formation interne)
- 5** **Liste nominative des salariés**
nom, prénom, âge, CSP, type de contrat de travail
- 6** **Bulletin de salaire du ou des salariés**
M-1 ou le plus récent
- 7** **Attestation d'engagement prévisionnel des frais annexes** par salarié (le cas échéant)



03 Processus de dépôt d'un dossier de demande de subvention



Qu'est-ce que le principe d'incitativité ?

Une aide est présumée avoir un effet incitatif si elle :

- modifie le comportement de l'entreprise bénéficiaire de manière qu'elle crée une nouvelle activité qu'elle n'exercerait pas sans l'aide,
- a un effet levier sur l'accès aux formations

Peu importe sa taille, l'entreprise doit adresser sa demande de financement avant toute contractualisation d'une offre avec l'organisme de formation et avant l'entrée en formation pour démontrer l'effet incitatif. La rétroactivité n'est pas admise.



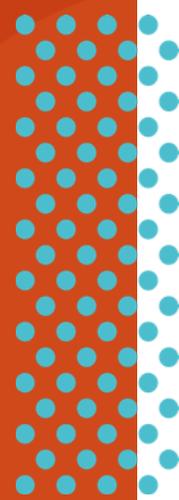


03 Points de vigilance

- L'organisme de formation choisi doit être **certifié QUALIOPI**
- La thématique de la formation doit être **100% en lien avec les enjeux du FNE**
- Saisie dans votre espace eGestion **15 jours minimum avant le début de la formation** et avant la **date de clôture des engagements (30/10/2024)** en indiquant "**FNE**" en début d'intitulé de formation
- Si **changement de stagiaire**, modification possible uniquement avant le début de la formation et la limite des engagements au 30/10/2024
- Si **changement de date**, modification possible en envoyant la convention rectifiée en amont de la formation.

04

Traitement de la facturation





04 Traitement de la facture

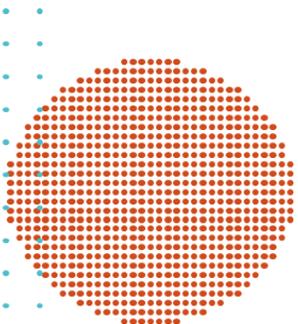
AVEC SUBROGATION DE PAIEMENT

Organisme de formation

- **Facture** comprenant les mentions obligatoires, pour les coûts pédagogiques
- **Certificat de réalisation** comportant le logo du ministère du travail, de la santé et des solidarités

Employeur

- **Convention de formation** signée de l'entreprise et l'organisme de formation. La date de signature doit être supérieure à la date inscrite sur l'accord de financement et inférieure à la date de début de formation.
- **Facture de l'entreprise** comprenant les mentions obligatoires, pour les rémunérations et les frais annexes le cas échéant
- **Bulletin(s) de salaire** couvrant la totalité de la période de formation
- **Justificatifs de frais annexes** stagiaires, le cas échéant





04 Traitement de la facture

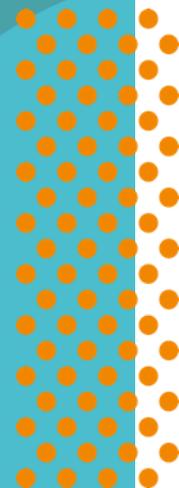
SANS SUBROGATION DE PAIEMENT

Employeur

- **Convention de formation** signée de l'entreprise et l'organisme de formation. La date de signature doit être supérieure à la date inscrite sur l'accord de financement et inférieure à la date de début de formation
- **Certificat de réalisation** comportant le logo du ministère du travail, de la santé et des solidarités
- **Facture de l'entreprise** comprenant les mentions obligatoires, pour les coûts pédagogiques, rémunérations et les frais annexes le cas échéant
- **Bulletin(s) de salaire** couvrant la totalité de la période de formation
- **Justificatifs de frais annexes** stagiaires, le cas échéant
- **Copie de la facture de l'organisme de formation** certifiée acquittée

05

Vos contacts





05 VOS CONTACTS – Conseillers Emploi Formation

Gaelle GODARD JOLLY

06.08.43.17.49

gaelle.gjolly@constructys.fr

Départements: 18, 45



Nicolas NONNIN

07.60.96.62.00

nicolas.nonnin@constructys.fr

Départements: 28, 36, 41

Isabelle BEAUDOUX

06.47.60.47.71

isabelle.beaudoux@constructys.fr

Département: 37

05 VOS CONTACTS - Assistantes de formation

Mélanie DANISSET

07.60.96.63.72

melanie.daniset@constructys.fr

Départements: 36,41



Nathalie FAYED

07.60.96.86.34

nathalie.fayed@constructys.fr

Département: 37

Nafissa MAHAMAT OUMAR

06.68.70.64.53.

nafissa.oumar@constructys.fr

Départements: 18,28

Joelle PEDRE

07 60 96 72 53

joelle.pedre@constructys.fr

Département: 45



Constructyts

Votre partenaire compétences

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Exemples de formations éligibles à la transition numérique

La transformation numérique des entreprises du secteur de la construction nécessite une gamme de formations pour doter les travailleurs des compétences nécessaires à l'utilisation efficace et l'adoption des technologies digitales. Voici les principales formations à envisager :

➤ Formation en BIM (Building Information Modeling)

Concept : Le BIM est une méthode de modélisation des données du bâtiment qui permet de créer une représentation numérique des caractéristiques physiques et fonctionnelles d'un projet.

Objectifs : Apprendre à utiliser des logiciels BIM comme Revit, ArchiCAD, et Navisworks pour concevoir, planifier et gérer des projets de construction.

➤ Logiciels de conception CAO

Concept : permettent de créer des modèles 3D précis et détaillés, de générer automatiquement des plans et des nomenclatures, de vérifier la conformité aux normes et aux réglementations, et de communiquer efficacement avec les différents acteurs du projet de construction/installation.

Objectif : Apprendre à utiliser des logiciels de conception, CAO comme AutoCAD, Autodesk, Revit, ArchiCAD, Sketchup, Civil 3D, Allplan, SolidWorks pour concevoir, planifier et gérer des projets de construction ...



➤ **Cybersécurité et protection des données**

Concept : Apprentissage des principes et pratiques pour sécuriser les systèmes informatiques et les données sensibles.

Objectifs : Connaître les meilleures pratiques en matière de sécurité des données, la gestion des risques, et la réponse aux incidents de cybersécurité.

➤ **Formation en utilisation de drones**

Concept : Utilisation de drones pour la surveillance des chantiers, la cartographie, et l'inspection des infrastructures.

Objectifs : Apprendre à piloter des drones, analyser les données recueillies, et utiliser des logiciels de traitement d'images.

➤ **Formation en Internet des Objets (IoT)**

Concept : Intégration des dispositifs IoT pour la collecte de données en temps réel sur les chantiers et dans les bâtiments.

Objectifs : Comprendre les applications IoT, configurer les capteurs et analyser les données pour optimiser les opérations.

➤ **Initiation à l'Intelligence Artificielle et au Machine Learning**

Concept : Comprendre les bases de l'IA et du machine Learning, leurs applications et implications dans le secteur.

Objectifs : Apprendre les concepts fondamentaux de l'IA, les algorithmes de machine Learning, et comment ces technologies peuvent être appliquées pour améliorer les processus.



➤ Data Science et Analyse de Données

Concept : Utiliser des techniques de data science pour analyser les données recueillies sur les chantiers et optimiser les opérations.

Objectifs : Apprendre à collecter, nettoyer, analyser et interpréter des données à l'aide de logiciels et de langages de programmation.

➤ Développement et Utilisation des Algorithmes de Machine Learning

Concept : Création et mise en œuvre d'algorithmes de machine Learning pour résoudre des problèmes spécifiques dans le secteur.

Objectifs : Apprendre à développer des modèles prédictifs et prescriptifs pour des applications telles que la gestion des risques, l'optimisation des coûts, et la prévision des délais.

➤ Vision par Ordinateur et Reconnaissance d'Images

Concept : Utiliser la vision par ordinateur pour analyser les images et vidéos des chantiers afin de surveiller les progrès et détecter les anomalies.

Objectifs : Apprendre à appliquer des techniques de traitement d'images et de reconnaissance d'objets pour améliorer la sécurité et l'efficacité des chantiers.

➤ Automatisation et Robotique

Concept : Intégration de robots et de systèmes automatisés pour effectuer des tâches répétitives ou dangereuses.

Objectifs : Comprendre les principes de la robotique, les types de robots utilisés, et comment ils peuvent être programmés et utilisés sur les chantiers.



04 Annexe

➤ Utilisation des machines à commande numérique

Concept : automatisation du contrôle des outils de fabrication via des ordinateurs programmés **Objectif** : Maîtriser les principes fondamentaux, acquérir des compétences en programmation CNC, écriture et interprétation de programmes, utilisation de logiciels de CAO/FAO, manipulation des machines, montage et réglage des outils, assurer la sécurité et la maintenance, optimiser les opérations de fabrication, assurer la qualité des produits.

➤ Ethique et Réglementation de l'IA

Concept : Comprendre les implications éthiques et les réglementations entourant l'utilisation de l'IA dans le secteur du BTP, pour assurer une utilisation responsable et conforme aux lois en vigueur.

Objectifs : Principes éthiques de l'IA : apprendre les concepts fondamentaux de l'éthique en IA ; étudier les enjeux, tels que la vie privée des travailleurs, la transparence des décisions prises par les algorithmes, et l'impact sur l'emploi.

Régulations et législations : connaître les réglementations et les lois applicables à l'IA au niveau national et européen, notamment celles relatives à la protection des données et à la non-discrimination ; comprendre les normes et certifications pertinentes pour l'utilisation de l'IA.

Responsabilité et conformité : apprendre à développer et à mettre en œuvre des politiques internes pour assurer une utilisation éthique et légale de l'IA ; étudier des cas pratiques de mise en conformité et des stratégies de gestion des risques liés à l'IA.



➤ Formation en réalité augmentée (AR) et réalité virtuelle (VR)

Concept : utilisation des technologies AR et VR pour la visualisation des projets, la formation immersive, et la détection des erreurs en amont.

Objectifs : Introduction aux technologies AR et VR : comprendre les différences entre AR et VR ; explorer les cas d'utilisation.

Création de contenus AR et VR : utiliser des logiciels et des outils pour créer des maquettes et des simulations ; techniques de modélisation 3D et intégration de données BIM

Applications pratiques : mise en œuvre de la réalité augmentée pour la planification et la supervision des travaux ; utilisation de la réalité virtuelle pour les inspections de sécurité et les réunions virtuelles de chantier.

Formation et Sécurité : développement de programmes de formation immersifs pour les travailleurs ; simulations de situations d'urgence et procédures de sécurité en VR.

Retour d'expérience et optimisation : analyser les retours d'expérience des projets utilisant AR et VR ; adapter et optimiser les processus en fonction des retours des utilisateurs et des résultats obtenus.



EXEMPLES FORMATIONS ELIGIBLES TRANSITION ECOLOGIQUE



Intitulé	Nb d'heure	Avis (Accord ou refus)
Agir pour l'environnement	7	Accord
Savoirs Performance Durable - Béton bas carbone	7	Accord
Savoirs Performance Durable - Labels et Certifications	7	Accord
Savoirs Performance Durable - Préparer la RE 2020 avec le carbone	7	Accord
IRVE 2022-12-12-IRVE Niveau ELV001	7	Accord
IRVE 2022-12-12-IRVE Niveau ELV002	14	Accord
Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - QUALIPV Haute Puissance - De 0 à 500 kWc	28	Accord
utilisation des chanvres dans la construction neuve et la réhabilitation	21	Accord
M.S MANAGER DES AFFAIRES ENERGETIQUES (RNCP 3771 en remplacement du 34632)	405	Accord
Journée adaptation chaume / Couvreur chaumier - noues, rives, arêtiers et entourage cheminées	35	Accord
Programme chantier bardage ventilé Sto Ventec	14	Accord
ITE : techniques d'isolation par l'extérieur des parois et toitures	21	Accord
CQP Installateur.rice mainteneur.se en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques.	500 à 910	Accord
PAC1-06 Mettre en service entretenir et dépanner une pompe à chaleur	21	Accord
ISOLATION (ITI / ITE) ET ETANCHEITE	160	Accord
Négocier avec ses fournisseurs dans une démarche d'éco-responsabilité	14h	Accord
Titre Chef de projet en Rénovation énergétique, Niveau 5 (EU) (BAC+2) RNCP 37432	287	Accord
Découverte des systèmes constructifs bois	14	Accord
Parcours RSE	22	Accord
PRO CHANVRE - Formation à la mise en œuvre des mortiers et bétons de chanvre	21	Accord
FORMATION APPLICATION DE PEINTURES ET D'ENDUITS PURS CHAUX MONTEBELLO®	24	Accord
REALISER ET MAINTENIR UN SYSTÈME PHOTOVOLTAÏQUE	21	Accord
Optimiser la qualité technique des raccordements et du SAV des clients au réseau FTTH	14	Accord



EXEMPLES FORMATIONS REFUSEES TRANSITION ECOLOGIQUE



Intitulé	Nb d'heure	Avis (Accord ou refus)
Habilitation électrique PV module complémentaire pour BR	10,5	Refus
Habilitation électrique BP pose de modules photovoltaïques	7	Refus
FORMATION ECO CONDUITE VEHICULES LEGERS SUR MESURE	1	Refus
FORMATION ECO CONDUITE SUR SIMULATEUR	1	Refus
Recovering - collecte des déchets	2	Refus
Faire mieux et différemment - Maison Qualité	17,5	Refus
traitement des pathologies du bois	14	Refus